

Comment comprendre mon emploi du temps ?

L'emploi du temps possède des codes ECUE à retenir :

E11SL5/9 :

E = ECUE «élément constitutif d'une unité d'enseignement

1 = SEMESTRE 1

1 = numérotation de l'enseignement

SL = Sciences du langage

5 = site Paul valéry étudiants en présentiel

ou

9 = site Paul valéry étudiants en enseignement à distance

Comment trouver mon groupe de TD ?

Vous pouvez trouver vos groupes sur la plateforme Mgroup via votre ENT (espace numérique de travail).

Ne pas oublier dans votre emploi du temps : pour les L1 TD d'informatique, TD de langue majeure et enfin une ouverture qui peut-être une autre langue ou une culture générale ou encore sport (cf. Structure d'enseignement). Les horaires sont renseignés auprès de chaque composante correspondante.

Par exemple :

*Langue Majeure et langue mineure : se renseigner au CLER
Informatique : UFR6 (obligatoire pour les L1)*

*Culture générale : se renseigner auprès de l'UFR concerné
E18CGHI5 CG Démocratie antique et moderne (HI) : UFR 3
E18CGMU5 CG Musique et histoire (MU) : UFR1
E18CGOC5 CG Culture occitane (OC) : UFR 2*

*E18CGS05 CG Culture et société (SO) : UFR 5
E18EP5 Sport, pratiques physiques, découverte : SUAPS*

Les emplois du temps que vous consulterez ou téléchargerez peuvent subir quelques modifications. Vous devez consulter régulièrement cette page ou les panneaux d'affichage.

Les horaires ne doivent pas se chevaucher.

CM

Cours Magistraux

1. Les heures de cours dits magistraux - CM sont fixes et réunissent tous les étudiants dans un amphithéâtre. Ces créneaux horaires sont communs à tous. Compte tenu des effectifs, vous trouverez plusieurs CM, il faut en choisir un obligatoirement. Si sur l'emploi du temps, il n'y en a qu'un vous devez vous rendre à celui indiqué.

TD

Travaux dirigés

2. Les heures de travaux dirigés (TD) sont obligatoires et dispensés en plus petits groupes. Plusieurs créneaux horaires sont possibles. Mais vous ne pouvez en choisir qu'un seul par matière.

***Attention : L'inscription dans les groupes de CM et de TD par web ne vaut pas inscription aux examens. Seuls les étudiants inscrits administrativement et pédagogiquement pourront se présenter aux partiels et examens.**